

## **Pas de discipline à moins de 2 h au collège**

### **Thème 1**

Faut-il renforcer le nombre d'heures hebdomadaires des élèves au collège ? Et en particulier celui des disciplines à 1 h ou 1h 30 ?

### **Quelques constats**

Beaucoup d'élèves ont des difficultés à entrer dans les apprentissages, et en particulier les élèves de milieu populaire, constat éclairé par les recherches sur les inégalités scolaires. Les périodes de confinement ont en outre aggravé ces inégalités car le travail scolaire en mode dégradé a augmenté les difficultés d'apprentissage. Le rapport à l'école et aux savoirs a évolué ; au-delà de la nécessité de programmes rénovés et moins lourds, les élèves ont besoin de temps pour entrer dans les apprentissages, d'accompagnement en classe, de travail en groupes réduits pour réinstaller du collectif, et d'espaces pour être davantage accompagnés.

Les 26 h d'enseignements obligatoires pour tous les élèves (hors options), ne sont pas suffisantes pour permettre de les faire réussir, d'autant plus dans des classes chargées et avec une montée en puissance des problématiques de l'inclusion depuis 2016.

Augmenter les dotations en Heures postes pour permettre des enseignements plus systématiques en groupes réduits est indispensable. La question de l'augmentation globale du nombre d'heures de cours et du temps scolaire pour mieux accompagner les élèves, et leur permettre de réussir se pose aussi.

### **Questions de métier**

La préparation des cours s'est complexifiée pour de nombreux enseignant-es ainsi que le suivi des élèves dans la classe et hors la classe, notamment du fait de classes extrêmement hétérogènes : élèves avec des difficultés d'attention et d'apprentissage, élèves avec des PAP, PPS, PPRE, inclusion d'élèves en situation de handicap, d'élèves relevant de dispositifs UPE2A, SEGPA, ULIS, et le plus souvent sans accompagnement des équipes. La différenciation pédagogique, qui repose sur l'expertise de l'enseignant-e pour faire réussir tous les élèves, implique une charge de travail supplémentaire tant dans la conception du cours et l'évaluation des acquis, que dans sa mise en œuvre en classe. Pour le SNES-FSU, en aucun cas elle ne doit conduire à une individualisation, facteur de creusement des inégalités scolaires.

Pour les professeur-es d'Education musicale et d'Arts plastiques (qui ont toujours des classes entières et 1h de cours hebdomadaire), et pour les professeur-es de Technologie, SVT et Physique-chimie (qui ne bénéficient pas toujours de groupes et ont 1 h 30 de cours hebdomadaire), ce suivi est extrêmement complexe et éreintant, notamment à cause du nombre d'élèves à prendre en charge : entre 300 et 550 élèves environ. Cela implique - au-delà de la gestion de cette hétérogénéité en classe et lors de la préparation des cours - des masses de copies à corriger (une seule évaluation à l'écrit par trimestre et par élève générant entre 300 et 550 copies à corriger...), des masses de bulletins à renseigner....Et les 2 HSA imposables conduisent à la prise en charge d'une à deux classes supplémentaires.

Le sens du métier s'en trouve particulièrement impacté, et de nombreux collègues sont découragés.

Les bricolages tentés ici ou là et conduisant à prendre en charge moins d'élèves sur une période donnée en semestrialisant les horaires ou en les globalisant sur certaines années, ne sont pas satisfaisants, en particulier pour le suivi des apprentissages, et pour l'orientation au lycée.

En prenant en compte ce suivi nécessaire et de plus en plus complexe des élèves, et les difficultés du métier qu'il génère, toutes les disciplines obligatoires enseignées au collège ne devraient-elles pas bénéficier au minimum de deux heures de cours hebdomadaires ? Cette possibilité s'entend avec des dotations globales à la hausse pour contrecarrer toute concurrence entre disciplines. Elle permet aussi d'améliorer sensiblement les conditions de travail des collègues tout en affirmant la nécessité d'une plus grande présence des élèves en classe avec leurs enseignant-es.

Sandrine Charrier